



## FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### BAISSE DES QUALIFICATIONS DANS LES SMUR : DANGER !

Des textes réglementaires sans ambiguïté accordent la priorité aux infirmiers anesthésistes (IADE), seuls paramédicaux spécialisés en urgences pré-hospitalières, pour constituer les équipes des SMUR.

Pourtant, pour quelques milliers d'euros d'économie par établissement, des directeurs évincent des IADE expérimentés de ces services pour les remplacer par des infirmiers en soins généraux (IDE)

Dans un contexte de risques d'événements majeurs avec afflux de victimes en urgence absolue, on déstabilise gravement le fonctionnement des SMUR en « *délocalisant* » ses paramédicaux hautement spécialisés et expérimentés

**Le centre hospitalier d'Avranches-Granville et ses deux SMUR**, dont un dédié aux complexes activités de secours maritimes, est un exemple d'établissement qui met en application cette méthode à haut risque pour la population

☞ face à la complexification de certaines interventions SMUR et à la mise en place de procédures complexes issues directement des bloc opératoires

☞ dans un contexte sécuritaire et sanitaire aigu

**le non-respect de la réglementation et des qualifications ne saurait être accepté et doit alerter vivement tous les professionnels et usagers de la santé.**

Montreuil, le 9 novembre 2017

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

63

Tél : 01.55.82.87.88  
Fax : 01.55.82.87.74  
E-Mail :  
sg@sante.cgt.fr